

# L'ÉCHO DE L'HERS

## VÉGÉTALISATION DE LA RUE PAUL DIMEUR

En collaboration avec le CAUE 11 et les pépinières départementales, des travaux de végétalisation ont été amorcés en commençant par la rue Paul Dimeur et la place Marengo.

Chaque année, une ou plusieurs rue(s) du village seront agrémentées de ces plantations.

D'autres rues seront sélectionnées l'année prochaine. Les riverains concernés seront conviés à une réunion d'information.



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Un hommage aux morts pour la France sera rendu le **11 novembre** par un dépôt de gerbe au monument aux morts. Rendez-vous à **17h30** devant la mairie. Suivra un apéritif offert par la municipalité sous la Halle.

# JULIEN DEVIENT POMPIER PROFESSIONNEL

Arrivé à Salles-sur-l'Hers en 2014, Julien devient voisin de Jacques Armengaud. Cette rencontre lui permet de devenir sapeur pompier volontaire. Il intègre par la suite l'équipe municipale en tant qu'agent polyvalent aux cotés de Jacques, Jeff, Lionel puis Johan.

Son expérience de sapeur pompier volontaire l'a guidé vers une véritable vocation de pompier professionnel.

Après avoir réussi les différentes épreuves du difficile concours de pompier professionnel, il est recruté à partir du 1<sup>er</sup> décembre au sein du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aude.

Nous le remercions pour ses années de travail pour notre commune.



# NOUVEAU SERVICE MÉDICAL

Lydie Boyer, infirmière en pratique avancée de psychiatrie, est présente un vendredi matin sur deux de 9h00 à 12h00 au cabinet médical.

La prise de rendez-vous se fait à l'accueil de la maison de santé pluridisciplinaire auprès de Sylvie tous les matins.

# ORDURES MÉNAGÈRES

Le nouveau collecteur des ordures ménagères n'effectue plus qu'un ramassage par semaine.

Aujourd'hui les conteneurs débordent. Nous vous invitons à optimiser vos déchets (tri sélectif, bac de compostage) afin de ne pas les saturer.

Nous vous rappelons que les **encombrants doivent être déposés impérativement à la déchetterie** (ouverte mardi, jeudi de 14h à 17h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h).

Si la situation n'évolue pas favorablement, nous serons amenés à demander une tournée supplémentaire qui sera répercutée aux habitants à un coût estimé à 20€ par an et par habitant. Il en va de la responsabilité de chacun.